

No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR TÉLÉCONFÉRENCE LE :

MARDI 22 SEPTEMBRE, À 16:30 HEURES

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

Étaient présents à Sainte-Julie :

Monsieur Yves Corriveau	Président et Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Daniel Plouffe	Vice-Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée

Participaient par téléconférence :

Madame Diane Lavoie	Députée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marquès	Député de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Députée de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Députée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Député de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Denis Parent	Député de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Député substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Député de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Député de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Députée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Suzanne Roy	Députée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Députée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Député de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Dampousse	Député de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Député de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Yves Corriveau.

Étaient également présents à Sainte-Julie :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 août 2020;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les :
 - 4.1 12 août 2020
 - 4.2 2 septembre 2020
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Lettre d'entente – Congé traitement différé – Nadia Delisle Beluse
 - 5.2 Lettre d'entente – Grief 19-02 (congés syndicaux)
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondances
 - 8.2 États financiers au 31 juillet 2020
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan
 - 8.3 Suivi du fonds de roulement au 31 juillet 2020
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16: 34 heures.

CA-20-2175

POINT 2 **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2176

POINT 3 **RÉSOLUTION** **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 août 2020**

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 août 2020;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 août 2020 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2177

POINT 4
RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors des séances tenues les 12 août et 2 septembre 2020

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie des procès-verbaux des réunions du Comité Exécutif des 12 août et 2 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte des procès-verbaux du Comité Exécutif des 12 août et 2 septembre 2020;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors des réunions des 12 août et 2 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5
RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-20-2178

POINT 5.1
RÉSOLUTION

Lettre d'entente – Congé traitement différé – Nadia Delisle Beluse

ATTENDU la demande de l'agente Nadia Delisle Beluse de prendre un congé sabbatique à traitement différé;

ATTENDU que l'article 17 de la convention collective des policiers et policières de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent prévoit cet avantage;

ATTENDU que la « période travaillée » débutera le 4 octobre 2020 et se terminera le 2 avril 2022;

ATTENDU que la « période chômée » de Madame Beluse devrait débuter le 3 avril 2022 et se terminer le 1er octobre 2022;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que Madame Beluse et la Régie se sont entendus sur les modalités qui prévaudront durant ces périodes;

ATTENDU le projet d'entente soumis séance tenante;

ATTENDU que le Directeur est d'accord avec cette demande qui rencontre les conditions d'éligibilité prévues à la convention collective;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente intervenue entre l'agente Nadia Delisle Beluse et la Régie relativement à un congé sabbatique à traitement différé;

D'AUTORISER le Directeur à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.2

RÉSOLUTION

Lettre d'entente – Grief 19-02 (congés syndicaux)

ATTENDU le grief FRS-19-02 déposé le 13 mars 2019 par la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU que ce grief concerne la contestation de la façon dont l'Employeur procède au traitement des congés syndicaux;

ATTENDU que la Fraternité et la Régie désirent s'entendre pour régler ce dossier;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Roy
APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

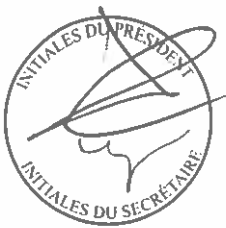
ET RÉSOLU:

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur le grief FRS-19-02;

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2179



No de résolution
ou annotation

CA-20-2180

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 6 **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉOLUTIONS**

POINT 6.1 **RÉSOLUTION** **Adoption de la liste des comptes à payer**

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.1 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 150 286,32 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7 **AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION**

POINT 8 **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

POINT 8.1 **CORRESPONDANCE**

I. Soumise au Comité Exécutif du 2 septembre 2020 :

Aucune

II. Soumise au Comité Exécutif du 14 septembre 2020 :

Aucune

III. Soumise au Conseil d'Administration du 22 septembre 2020 :

11 septembre 2020

Gouvernement du Québec

▸ M. Bruno Pasquini, Directeur
Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent

Re : Partage du produit de la
criminalité pour l'exercice 2019-
2020



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 8.2 **SITUATION FINANCIÈRE AU 31 JUILLET 2020**

La Secrétaire-Trésorière commente la documentation déposée pour les premiers sept (7) mois de l'année.

POINT 8.3 **SUIVI DU FONDS DE ROULEMENT AU 31 JUILLET 2020**

La Secrétaire-Trésorière passe en revue cette troisième présentation du suivi au fonds de roulement faisant état des immobilisations et de ce qui fut réalisé au 31 juillet 2020.

POINT 9 **VARIA**

- Madame Jocelyne Deswarte offre ses remerciements aux policiers pour leur collaboration suite à plusieurs incidents s'étant déroulés sur le territoire de Saint-Mathias-sur-Richelieu récemment;
- Madame Marilyn Nadeau tient à remercier le Directeur pour ses communications ponctuelles à l'égard des Élus afin de les informer rapidement d'événements particuliers sur leur territoire.

POINT 10 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

POINT 11 **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**


IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière


YVES CORRIVEAU
Président

CA-20-2181